

Département
Des Deux-Sèvres

Arrondissement
De Bressuire

Siège :
2 Rue Marcel Morin
79100 THOUARS CEDEX
Tél. 05.49.66.01.06

République Française

S E V T

SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU SYNDICAL
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le seize du mois de décembre le Bureau Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 4 décembre 2024	Nombre de délégués en exercice : 13 Présents : 9 Absents excusés : 4 Absents : 0 Votants : 9
--	--

PRESENTS : M. AUBRUN Thomas ; M. BARREAU Dominique ; DORET Michel ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; M. JOZEAU Jacky ; M. PILLOT Jean ; Mme RICHARD Françoise ; M. SOULARD Claude ; M. THOMAS Patrice.

ABSENTS EXCUSES : Mme BAUDELLOT Chantal ; M. CHEVALLIER Jérémy ; M. NERBUSSON Joël ; M. POUPIN Pascal.

ABSENTS :

Secrétaire de séance : M. AUBRUN Thomas.

PROGRAMME RE-SOURCES

ACTIONS 2025 : DEMANDE DE SUBVENTIONS

En 2025, le SEVT entame la sixième et dernière année du programme d'actions Re-Sources Thouarsais/Seneuil, afin de poursuivre les démarches de protection de la qualité de l'eau mises en place sur ces territoires.

Les montants sont en € HT

	Montant prévisionnel 2025	Agence de l'eau Loire-Bretagne		Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine		Conseil Départemental des Deux-Sèvres		Autofinancement SEVT / SVL
		Taux d'aides	Aides prévisionnelles	Taux d'aides	Aides prévisionnelles	Taux d'aides	Aides prévisionnelles	
Axe 1 Couvrir les sols	1 000,00 €	50%	500,00 €	20%	200,00 €	0%	0,00 €	300,00 €
Axe 2 Diversifier les assolements	1 000,00 €	50%	500,00 €	20%	200,00 €	0%	0,00 €	300,00 €
Axe 3 Consolider les élevages de ruminants en améliorant leur autonomie	21 900,00 €	50%	10 950,00 €	20%	600,00 €	0%	0,00 €	10 350,00 €
Axe 4 Favoriser les changements de pratiques et de systèmes	2 900,00 €	50%	1 450,00 €	20%	580,00 €	0%	0,00 €	870,00 €
Axe 5 Protéger les zones sensibles								
<i>Veille foncière</i>	3 000,00 €	50%	1 500,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	1 500,00 €
<i>Acquisitions foncières</i>	70 000,00 €	50%	35 000,00 €	10%	7 000,00 €	20%	14 000,00 €	14 000,00 €
<i>Travaux aménagements gouffres</i>	10 000,00 €	50%	5 000,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	5 000,00 €
<i>Aménagement foncier Lutineaux (marché de géomètre)</i>	242 895,25 €	50%	121 447,75 €	0%	0,00 €	25%	60 723,75 €	60 723,75 €
<i>Etude fonctionnement champ captant Seneuil</i>	30 000,00 €	50%	15 000,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	15 000,00 €
<i>Révision des DUP Pas-de-Jeu et Lutineaux - phase administrative</i>	45 000,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	45 000,00 €
<i>Etude bilan et reprogrammation</i>	70 000,00 €	40%	28 000,00 €	20%	14 000,00 €	20%	14 000,00 €	14 000,00 €
Axe 6 Communication	12 000,00 €	50%	6 000,00 €	20%	2 400,00 €	0%	0,00 €	3 600,00 €
Axe 8 Suivre la qualité de l'eau	14 000,00 €	50%	7 000,00 €	20%	2 800,00 €	0%	0,00 €	4 200,00 €
TOTAL	523 695,25 €		232 347,75 €		20 780,00 €		88 723,75 €	174 843,75 €

L'agence de l'Eau Loire Bretagne prépare le 12^{ème} programme d'intervention 2025-2030, les taux d'aides et la sélectivité des dossiers pourra être modifié dans le cadre de ce nouveau programme. Les taux d'aides présentés ci-avant sont conformes au 11^{ème} programme, il n'est pas exclu que ces derniers évoluent. L'information nous sera transmise début janvier 2025.

Les montants pour les acquisitions foncières, l'étude relative à l'amélioration du champ captant de Seneuil, les travaux sur les gouffres, les études administratives relatives aux révisions de DUP, sont donnés à titre indicatif. Des demandes spécifiques plus précises concernant ces dossiers seront faites ultérieurement auprès des financeurs (les pourcentages de financements prévisionnels pourront être différents de ceux indiqués dans le tableau).

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter auprès des partenaires financiers une participation aux actions de l'année 2025.

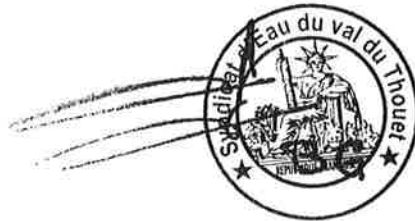
- Vu l'exposé du Président ;

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ AUTORISE le Président à solliciter auprès des partenaires financiers : l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental des Deux-Sèvres une participation financière pour les actions 2025 du programme Re-Sources des bassins d'alimentation des captages du Thouarsais et de Seneuil.
- ✓ AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Bernard GAUFFRETEAU.



BS du 16.12.2024

Accusé de réception en préfecture
079-200080844-20241216-BS-DE-24-006-DE
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024